



**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE NATATION**  
**45 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE – 78140 VELIZY**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2023 à SAINT GERMAIN EN LAYE**

Ouverture de la 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du Comité Départemental des Yvelines de Natation à 9h00.

La Présidente du Comité Départemental des Yvelines de Natation, Virginie Portal, ouvre l'Assemblée Générale et accueille Monsieur Lazreg BENELHADJ, Vice-Président de la Fédération Française de Natation, Président de la ligue Ile-de-France de Natation.

Elle remercie :

- Le club du CNO Saint-Germain en Laye et son Président, Christophe GRESSIER, de nous avoir permis d'accueillir cette Assemblée Générale à la salle de la Maison des Associations,
- Tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cette Assemblée Générale.

Le secrétaire Général, Bernard Henry, prend la parole pour procéder à l'appel nominatif des Présidents et représentants de clubs.

Clubs Affiliés : 28

Total des Voix Attribuées : 11 343

Clubs présents ou représentés : 16

Nombre de Voix représentées : 83,3% (9 453 voix)

Le vote à main levée est voté à l'unanimité.

La 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité Départemental des Yvelines de Natation, Ordinaire et Extraordinaire, peut valablement se tenir.

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE ANNUELLE**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 avril 2022

#### ***Assemblée Générale Ordinaire***

- Adoption des rapports :
  - Moral

- Natation Sportive
- Eau Libre
- Natation Artistique
- Water-Polo
- Natation des Maîtres
- ENF Ecole de Natation
- Formation des Officiels
- Financier
- Quitus du contrôleur financier sur les comptes 2022
- Nomination de contrôleur(s) financier(s) pour les comptes 2023
- Présentation du Budget prévisionnel 2023
- Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Remise des récompenses
- Questions Diverses.

#### ***Assemblée Générale Extraordinaire***

- Proposition de modification des statuts de l'association

#### **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 avril 2022 :**

Aucun commentaire de l'Assemblée sur le Procès-Verbal.

Vote : ***Le Procès-Verbal de l'AG du 9 avril 2022 est adopté à l'unanimité.***

#### **Allocution de la Présidente, Virginie PORTAL :**

Pendant son allocution, Virginie PORTAL :

- Remercie tous les membres du Comité Directeur qui ont travaillé au bon fonctionnement du CD depuis le début de cette mandature et remercie les nouveaux futurs membres pour leur candidature. Cela va permettre de retrouver une équipe plus importante et de partager les tâches au sein du Comité Directeur ;
- Remercie également le Conseil Départemental des Yvelines et la Délégation Départementale du ministère de la Cohésion Sociale, partenaires institutionnels qui nous allouent les subventions indispensables à notre fonctionnement et au déploiement de notre politique départementale d'action collective et de formation ;
- Félicite les nageuses et nageurs des Yvelines qui sont illustrés en 2022 ;
- Annonce le changement d'assistante au sein du CD 78 et remercie Béatrice COUSSIEU pour son travail et son implication en tant que nouvelle assistante.

#### **Allocution de Lazreg BENELHADJ :**

Lazreg BENELHADJ précise que ce Comité Directeur est dynamique et que les Yvelines est un beau département. Il poursuit son allocution sur les diverses modifications fédérales :

- Modification sur les catégories d'âges. La LIF s'était opposée à ce changement.
- La DTN veut interdire les qualifs aux régionaux pour les championnats de France.
- Les équipements : bon espoir que dès la rentrée, les clubs soient protégés dans leurs équipements pour pouvoir nager et pour organiser des compétitions.

Bernard HENRY dresse le bilan de la saison 2021-2022, que vous pourrez retrouver directement sur le site web du CD 78.

### **Rapport Moral** : Bernard HENRY

Le rapport moral a été remis à l'ensemble des présidents et présidentes.

Quelques remarques :

Il est à noter que 10 clubs yvelinois totalisent à eux seuls plus de 80% des licenciés. Il est important de penser au 100% licences. La FFN a voté la mise en place d'amendes quand le club n'est pas 100% licences. Pour le moment, la LIF a refusé d'appliquer la dénonciation et préfère faire de la pédagogie et faire comprendre l'intérêt pour les clubs d'être 100% licences.

- Le CSNGuyancourt, en accord avec le 100% licences, fait néanmoins remonter la difficulté du dossier associé au 100% licences, l'information de la constitution du dossier et des pièces justificatives n'était pas claire.
  - Lazreg le reconnaît et précise que la LIF sera vigilante l'an prochain. Il précise également qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter toutes les difficultés via le CD.
- Question de l'AquaClub Le Pecq/Marly : est ce qu'il faut s'attendre à une éventuelle nouvelle augmentation du prix des licences ?
  - Lazreg précise qu'à priori, il n'y aura pas de nouvelle augmentation. L'augmentation précédente était nécessaire pour le Haut Niveau et l'approche des JO 2024. La LIF souhaite mettre en place des bons de réduction dans des enseignes générales pour que les adhérents puissent récupérer le prix moyen de l'adhésion.
- Question CN Houilles Carrières : le dossier 100% licences est-il à renouveler chaque année ?
  - Lazreg : oui tout à fait.

Didier Lahaye précise qu'au sein du CD 78, il n'y a pas trop de réserve dans les licences. Depuis 15 ans, les Yvelines sont toujours au-dessus de 10 000 mais il n'y a pas énormément de réserves de licenciés. Il faudrait aller dans les municipalités qui ont des piscines et dans lesquelles des cours particuliers sont organisés pour éventuellement favoriser la création d'un éventuel club (nécessité de 3 personnes pour constituer une association).

Il n'y a pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.***

### **Rapport Natation Course** : Virginie PORTAL (pour Lise MARTIN)

Le rapport est présenté par Virginie. Le département s'est de nouveau illustré cette année : beaucoup de résultats sur les performances des Yvelines, et cela concerne nos Avenirs comme nos Maîtres.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport « Natation Course » est adopté à l'unanimité.***

### **Rapport Eau Libre** : Virginie PORTAL (pour Linda OUNAS)

Le rapport est présenté par Virginie.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport « Eau Libre » est adopté à l'unanimité.***

**Rapport Natation Artistique** : Virginie PORTAL (rapport préparé par Béatrice COUSSIEU avec l'aide des référents des clubs pratiquant cette discipline)

Remerciements à Béatrice COUSSIEU et aux clubs pratiquant la discipline de Natation Synchronisée. Virginie précise que le CD 78 aurait besoin d'un référent pour le suivi et l'organisation d'actions pour cette discipline au sein du Comité Directeur.

L'AquaClub du Pecq/Marly précise qu'il doit manquer des résultats dans le rapport car l'équipe s'est qualifiée aux championnats de France.

La présidente de l'AquaClub du Pecq/Marly précise que le nouveau règlement mis en place implique une plus grande professionnalisation de la discipline, notamment pour la préparation des compétitions. Les équipes sont qualifiées sur le nombre de points cumulés. Cette année, 3 équipes se sont qualifiées : avenir, jeunes et juniors ! La présidente se félicite des résultats obtenus. Virginie ajoutera les résultats dans le rapport.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : ***Le Rapport « Natation Artistique » est adopté à l'unanimité sous réserve de l'ajout des résultats manquants pour l'AquaClub du Pecq/Marly.***

**Rapport Water-polo** : Michel BOURSE

Michel présente son rapport et s'interroge sur le peu de résultats et le peu de classements affichés sur le site de la LIF. Lazreg explique les changements en cours du site de la LIF et la validation d'un nouveau site beaucoup plus clair et beaucoup plus ludique. Il ne faut pas hésiter à remonter les informations et les résultats des Yvelinois directement à la LIF.

Lazreg précise que cette activité est également le moyen de garder dans les clubs les nageurs de 14 ans et plus. Le Water-Polo peut-être une vitrine de la natation, nos élus s'intéressant beaucoup aux sports d'équipes. Michel précise qu'il n'y a pas de besoin d'avoir une section water-polo pour participer au championnat loisir.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : ***Le Rapport « Water-Polo » est adopté à l'unanimité.***

**Rapport Natation des Maîtres** : Vanessa DURAND

Vanessa Durand se félicite des excellents résultats des nageuses et nageurs de la catégorie aux championnats de France des Maîtres, avec de nombreux titres et podiums.

Elle annonce également la candidature de Myriam STECK pour gérer avec elle la commission des Maîtres et la remercie chaleureusement.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

**Vote** : ***Le Rapport Natation des Maîtres est adopté à l'unanimité.***

**Rapport de l'Ecole de Natation Française** : Virginie PORTAL (pour Lise MARTIN)

Virginie présente le rapport et précise qu'il n'y a toujours pas de référent ENF au sein du CD 78.

La présidente du CSN Guyancourt s'interroge alors sur le soutien des clubs par le CD en l'absence de référent, notamment avec les modifications qui vont arriver au sein de l'ENF. Virginie prend note de la remarque et la fera remonter à la LIF.

Pas de question ni de commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport de l'Ecole de Natation Française est adopté à l'unanimité.***

**Rapport de la Formation des Officiels** : Virginie PORTAL (et Brigitte AROT)

Virginie et Brigitte remercient les clubs qui accueillent les sessions de formation et de recyclage. Elles précisent que des formations peuvent également être organisées au sein des clubs si le nombre de candidats est suffisant.

Pour les candidats qui ne souhaitent pas chronométrer ou juger, le jury d'une compétition se compose également de la chambre d'appel et de la gestion de l'informatique. Des bénévoles peuvent également candidater pour s'impliquer dans ces deux domaines.

Isabelle Barré (Aquanat Vallée de Chevreuse) s'interroge sur la formation Premiers Secours (Les Gestes qui Sauvent) : pourrait-elle être dispensée aux officiels déjà juges ? Virginie et Brigitte acquiescent sous réserve du nombre d'officiels demandeurs.

Cette formation des gestes qui sauvent ne nécessite pas de recyclage.

Pas d'autre commentaire de l'assistance.

Vote : ***Le Rapport de la Formation des Officiels est adopté à l'unanimité.***

**Rapport Financier** : Didier LAHAYE

Didier LAHAYE rappelle les points qu'il faut retenir de ce rapport :

- Le budget 2022 est quasi à l'équilibre ! Le CD dégage un solde négatif de 48.92 euros affecté au compte de report ;
- 4 800 € de subventions de 2021 qui n'ont pas été reportées sur 2022 comme annoncé ;
- L'augmentation de la licence ne bénéficie pas au Comité Directeur. Pour les Yvelines, le CD a perdu 16 000 € entre 2018 et 2022, malgré l'augmentation du nombre de licenciés et le coût des licences ;
- 10 à 15 % du budget recette obtenu sur les amendes ;
- Aide pour les nageurs de haut niveau payée fin juin ;
- Le siège social du CD risque de déménager mais il y a un report des travaux.

Pas de commentaire ni de question de l'Assemblée.

Vote : ***Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.***

**Quitus du contrôleur financier** : Didier LAHAYE

Pour ce qui concerne le quitus, Muguette étant souffrante, le document fourni est signé et accessible en séance. Muguette s'est porté volontaire pour la certification des comptes 2023.

Vote : *la candidature de Mugette CORRE est adoptée à l'unanimité.*

### **Budget Prévisionnel 2023** préparé par Didier LAHAYE

Didier LAHAYE présente le budget prévisionnel pour 2023. Celui-ci doit être équilibré.

Quelques remarques :

- Des demandes de subvention ont été faites PSF et PST (Water-Polo et pratique féminine) ;
- 23 demandes de subventions pour le J'Apprends à Nager -> énormément de démarches administratives à entreprendre et peu vont être réalisées ;
- Une chute des engagements sur les compétitions -> baisse des recettes ;
- Un gros travail sur les récompenses et les équipements a été entrepris et doit continuer afin de réduire les coûts associés ;
- Le CD touche très peu sur une licence ;

Le président de l'Aquanat Vallée de Chevreuse, Jean Louis Saint-Venant, souhaite que le déplacement en décembre pour la Coupe de France soit mieux organisé et qu'il soit fait en sorte de ne pas avoir de période sans activité entre le stage et la compétition.

Vote : *Le budget 2023 est adopté à l'unanimité.*

### **Election de nouveaux membres au Comité Directeur :**

Virginie PORTAL présente les candidats absents et invite les présents à se présenter individuellement.

Virginie annonce la candidature de Frédéric SIMON au sein du CD 78 et son implication dans la gestion du site web avec Bernard et de la mise en place de la page Facebook du CD 78. Frédéric tiendra cette page à jour avec les actualités des Yvelines.

Pas d'autre commentaire de l'assistance.

Vote : *les 5 candidatures (Céline Mignon, Cora-Lyne Soler, Myriam Steck, Lionel Hervault et Frédéric Simon) sont adoptées à l'unanimité.*

### **Remise des récompenses**

Les récompenses aux dirigeants ont été remises par Virginie PORTAL, assistée de Didier LAHAYE et Bernard HENRY.

Félicitations aux récipiendaires des récompenses fédérales (CD 78, LIFN) et notamment les médailles au niveau de la Fédération Française de Natation.

Didier LAHAYE rappelle que les présidents de club ne doivent pas hésiter à faire des demandes de récompenses pour leurs bénévoles méritants. Le CD 78 suit également l'avancement des récipiendaires pour les récompenses régionales et fédérales et dépose les demandes correspondantes.

### **Questions diverses :** Tous

Compte tenu des échanges pendant cette Assemblée Générale, pas d'autre question.

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Elle a pour objectif de valider les nouveaux statuts du Comité Départemental des Yvelines de natation. Virginie PORTAL en commente les modifications indiquées dans le texte qui a été soumis à tous les Présidents de club et les membres du Comité Directeur.

Les modifications sont principalement une mise en conformité avec les statuts de la Fédération Française de Natation. Une AG devra avoir lieu juste pour la réélection du Comité Directeur en septembre 2024.

Pas de question de la part de l'Assemblée Générale.

*Vote : Les nouveaux statuts de l'association sont adoptés à l'unanimité.*

Les clubs du CN Poissy et CN Rambouillet se sont portés volontaires pour accueillir la 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale. La date sera fixée en fonction du calendrier sportif 2023/2024 et notamment en lien avec l'AG de la LIF.

La Présidente Virginie PORTAL clôt cette 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les clubs présents qui y ont participé activement ainsi que les personnalités présentes.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h30.

La Secrétaire Générale

Vanessa DURAND



La Présidente du CD78

Virginie PORTAL

